

**Service Economie Agricole**

Aurillac, le 17 octobre 2022

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414  
15004 AURILLAC CEDEX**

**04.63.27.66.00**

**Dossier n° : AE 22.0368**

**Demandeur : GAEC ODOUL DE CHARMENSAC**

**Date d'enregistrement de la demande : 13/09/2022**

**Date limite de candidature : 12/12/2022**

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 12/01/2023.

- Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
VAL D'ARCOMIE	45,19	BOULARD Serge	Section C 38, Section ZC 17jkl,25jklm, Section ZD 29jklmop, Section ZI 7klj, Section ZK1,24j, Section ZL 1jklmnop,8jklm,
VAL D'ARCOMIE	1,44	ODOUL Lucien	Section C 14a,33,
VAL D'ARCOMIE	37,69	ODOUL Genevieve	Section ZI 6jklm,8jk,10jklm Section ZK 2jklm,16, Section ZL 51jklmnopq,
VAL D'ARCOMIE	6,93	LIONNET M-Claude	Section ZD 5jkl, Section ZE 16jk,18jklm,
VAL D'ARCOMIE	10,69	ODOUL J-Marie	Section C 42, Section ZC 47jk, Section ZD 6jklm, 33jk,34, Section ZI 9, Section ZN 3,57jk,
VAL D'ARCOMIE	0,7	TUFFERY Gérard	Section ZD 26jk,
VAL D'ARCOMIE	3,81	FONTANEL Nicolas	Section ZD 20jklmn,27, Section ZL 2jk,16, Section ZN 2
VAL D'ARCOMIE	10,53	TEISSEDRE M-Jeanne	Section C 37jk,48jklmn, Section ZL 19, Section ZN 9jk, Section ZO 22jk,23jk,

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

**Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière**